

Introduction

Pascal Grandin, Yves Levant et Frédéric Romon

Il ne fait aucun doute que l'originalité des travaux du Professeur Pascal Alphonse réside dans leur large spectre. La diversité des thèmes abordés dans cet ouvrage ainsi que celle des rédacteurs témoigne de son rayonnement et de la richesse de son activité de recherche rappelés dans sa biographie et la préface. Si son champ de recherches issu de sa thèse soutenue en 1997 est celui des marchés financiers, il a évolué progressivement vers des questionnements relatifs à la finance d'entreprise, la comptabilité tout en s'intéressant également à la gouvernance et au contrôle de gestion. Il était de ceux qui peuvent avoir un regard transverse sur des disciplines somme toute très proches, aussi bien dans ses propres travaux que dans des œuvres collectives. Professionnellement, ces différents domaines correspondent d'ailleurs grandement aux compétences de ce qui est appelé : les métiers du chiffre. Le Professeur Pascal Alphonse était d'ailleurs associé aux examens d'expertise comptable (DSCG), à celui de commissaire aux comptes (CAFCAC) et adhérent et s'investissant à la fois à l'Association française de finance (AFFI), à l'Association des professionnels et directeurs de la comptabilité (APDC), à l'Association francophone de comptabilité (AFC) et à l'Association des directeurs financiers et du contrôle de gestion (DFCG). Dans le champ de la recherche, comme le rappelle le Professeur Alain Desreumaux dans son chapeau introductif, lors de la création de la revue FCS en 1998 par Michel Gervais et Gérard Charreaux, ces derniers avaient souligné que les frontières étaient de moins en moins étanches entre la finance, le contrôle de gestion et la stratégie. Aussi ne sera-t-on pas surpris que les différentes contributions aient été proposées par des collègues et amis appartenant à ces champs (voire même du marketing), issus d'universités ou

d'écoles de commerce et venant pour certaines de l'étranger, comme l'Algérie et le Canada, pays avec lesquels il entretenait des relations pédagogiques et de recherche. Outre la préface des Professeurs Alain Burlaud et Michel Levasseur et le chapeau introductif du Professeur Alain Desreumaux, cet ouvrage comporte un ensemble des 36 contributions réalisées par 66 auteurs, collègues et amis du Professeur Pascal Alphonse. Nous avons choisi de les ordonner en quatre thèmes, classés par ordre alphabétique : comptabilité financière, contrôle de gestion, finance, et RSE et gouvernance.

Dans une première partie, ses collègues et amis se sont intéressés à la comptabilité et à l'audit, thèmes chers au Professeur Pascal Alphonse auxquels il a consacré de nombreux projets de recherche. Tout d'abord, Aymen Abbadi et Hélène de Brébisson se sont penchés sur l'amélioration de la qualité de l'information financière par son harmonisation soulignant le difficile équilibre entre la complexité des réalités à restituer et la lisibilité de l'information. Ghassen Allani, Imen Ben Slimene et Yves Mard traitent, quant à eux, de l'impact de la réforme européenne de l'audit sur la structure du marché ainsi que sur la qualité et la transparence de l'audit dix ans après son introduction en 2014. Ils concluent que, malgré des avancées sur l'indépendance des auditeurs, un enrichissement informationnel des rapports d'audit et une augmentation de la concurrence, les impacts demeurent limités en raison du caractère modéré des dispositions prévues par cette réforme, et de la flexibilité de mise en œuvre accordée aux États membres, tout en soulignant le faible nombre des travaux de recherche sur ce thème et les potentialités de recherche. Pascal Barneto analyse le reporting carbone de cinq entreprises cotées du secteur des *utilities*, à la suite de la mise en place de la CSRD et la norme ESRS E1 Climat en 2024. Il met en évidence que les indicateurs d'intensité carbone, les choix des modes de calcul des *data points* et la notion de périmètre au sein d'un même secteur d'activité, mériteraient d'être mieux harmonisés pour effectuer des comparaisons et analyses intra-sectorielles. À partir d'une revue de la littérature de 40 références académiques en langue anglaise publiées entre 1994 et 2024, Abir Labied, Walid Ben Amar et Isabelle Martinez étudient la manière dont les auditeurs appréhendent les risques ESG et plus particulièrement les risques climatiques. Ils montrent que la littérature s'organise autour de deux grands courants (l'audit extra-financier et l'analyse des réponses des auditeurs aux risques climatiques) et mettent en évidence plusieurs limites (analyse parcellaire des différents risques climatiques, décalage entre la reconnaissance des enjeux climatiques et leur traduction en pratiques d'audit stabilisées, manque de travaux sur les compétences,

la formation, la gouvernance, etc.) qui constituent autant de voies de recherche future. Lionel Escaffre et Kada Meghraoui s'intéressent aux normes IFRS, plus précisément au traitement des actifs incorporels ainsi qu'à la pertinence du *goodwill* dans l'information financière selon ces normes. Après avoir rappelé l'intérêt des travaux du Professeur Pascal Alphonse sur ce thème, ils mettent en évidence l'importance de ces normes financières et comptables du point de vue des investisseurs et constatent une lacune concernant la pertinence des informations financières, car les entreprises peuvent les manipuler. Ils mettent également en évidence la pertinence de la comptabilité en juste valeur dans les informations financières, ce qui peut aider les investisseurs et les analystes à prendre des décisions. Laurent Fontowicz et Marc Garcia évoquent la question des activités à tarifs régulés qui occupent une place centrale dans de nombreux secteurs stratégiques, tels que l'électricité, le gaz, l'eau ou les transports. Cette régulation soulève sur le plan comptable des problèmes spécifiques liés à la reconnaissance, à l'évaluation et à la présentation des flux financiers. Les auteurs analysent la pertinence et les limites d'une normalisation publiée en 2014, la norme IFRS 14 adaptée aux particularités de ces activités : « Comptes de report réglementaires ». Dès 2013, Pascal Alphonse et Frédéric Romon ont collaboré avec l'équipe de recherches appliquées au droit privé (LERADP) de l'Université de Lille sur des problématiques liées aux immatériels. Dans cette même lignée de recherche, la dernière thèse dirigée par Pascal Alphonse portait sur le *goodwill* et a été réalisée par Amal Hsissou. Malgré les nombreuses études réalisées sur le *goodwill*, la comptabilisation du *goodwill* et ses conséquences continuent de poser aux normalisateurs et aux professionnels des défis à la fois conceptuels et pratiques. Amal Hsissou et Frédéric Romon proposent une nouvelle piste de recherche sur les déterminants de la dépréciation du *goodwill* axée sur la décomposition du *goodwill* entre synergies internes, synergies externes et sur-paiement. S'inscrivant dans le prolongement des travaux du Professeur Pascal Alphonse sur les liens entre analyse fondamentale, comptabilité et efficience des marchés financiers, Benoît Pigé approfondit cette réflexion en formulant l'hypothèse que l'écart entre la valeur boursière et la valeur fondamentale issue des données comptables résulte non pas d'une mauvaise efficience des marchés ni même d'une irrationalité des investisseurs financiers mais d'une inadéquation des normes comptables face aux représentations sociales et aux normes informelles. Sabrina Roszak et Raluca Sandu, se référant à la pédagogie du Professeur Pascal Alphonse, présentent la comptabilité comme une composante essentielle non seulement pour la formation professionnelle, mais aussi pour la culture managériale et citoyenne. Elles montrent comment la

comptabilité, comme discipline, évolue pour intégrer la diversité des sources de création de valeur et pour accompagner la transformation du rôle des décideurs. Reda Sefsaf et Côme Segretain, à partir d'une revue de la littérature en *value relevance* sur les normes comptables relatives aux instruments financiers, s'interrogent sur l'association entre les données comptables et les cours ou les rendements du marché des actions. Hervé Stolowy et Han Wu, dans le cadre du débat sur la valorisation du capital humain et la transparence financière dans l'industrie du football, examinent le traitement comptable des joueurs de football, en se concentrant sur leur reconnaissance en tant qu'actifs incorporels dans les états financiers selon la norme IAS 38. En s'appuyant sur le rapport annuel 2023/24 du club Juventus, ils expliquent pourquoi les joueurs développés en interne n'apparaissent généralement pas au bilan, et montrent qu'à l'inverse, les joueurs achetés sont comptabilisés et amortis sur la durée de leur contrat. Ils abordent également les questions de dépréciation et de la comptabilisation des profits ou pertes lors de la vente de joueurs ainsi que les limites de la valorisation au prix de marché. Enfin, Dragos Zelinschi nous rappelle l'importance des manuels anciens comme source pour la recherche en comptabilité, et parmi ces derniers, des manuels scolaires. Au-delà de leur rôle dans la transmission des connaissances, ces manuels revêtent une dimension socio-politique, car ils contribuent à façonner les représentations sociales de leurs utilisateurs. Toutefois, même si à l'instar de l'ensemble des thématiques liées à l'éducation, ils occupent encore une place marginale dans la recherche comptable, en particulier dans la recherche historique, l'étude de ces manuels accompagnant les cours du soir pour adultes, ouverts au XIX^e siècle, éclaire la manière dont l'acquisition de compétences comptables a soutenu la mobilité sociale des ouvriers et employés, ainsi que l'émancipation des femmes.

La seconde partie de cet ouvrage traite du contrôle de gestion, domaine de recherche dans lequel le Professeur Pascal Alphonse est également intervenu. Tout d'abord, Serge Bellut, Olivier de La Villarmois et Yves Levant se sont penchés sur la contribution des méthodes paramétriques d'évaluation des coûts à la régulation de la concurrence dans les relations donneur d'ordre/sous-traitants, approche peu présente dans la littérature en calcul des coûts. Ces méthodes permettent au donneur d'ordres d'estimer les coûts en phase de conception, réduisant ainsi l'asymétrie d'information entre les partenaires et facilitant des négociations plus équilibrées. Laurent Cappelletti, Henri Savall et Véronique Zardet nous font partager une synthèse de la méthode des coûts-performances cachés et son impact

sur les pratiques et outils du contrôle de gestion socio-économique. Les principaux résultats opérationnels et pragmatiques, issus de recherches-interventions conduites depuis 50 ans par Henri Savall et l'équipe de l'ISEOR dans 2 300 entreprises et organisations, de toutes tailles et de tous secteurs, sont présentés. S'appuyant sur l'expérience d'une recherche-intervention conduite au sein d'une société à mission, Mélinda Chehimi et Gérald Naro nous proposent une réflexion sur la problématique du contrôle de gestion au sein des sociétés à mission, organisations hybrides confrontées à la nécessité d'articuler une mission et une raison d'être qui s'inscrit dans une finalité sociétale, tout en étant également soumises à un impératif de rentabilité des capitaux investis. Selon leurs travaux, la mobilisation du Strategic Balanced Score Card dans la perspective d'une approche interactive au sens de Simons (1995) leur est apparue comme un facteur clé dans la réussite du projet. Mohamed Ali Dakkam, en prenant comme exemple les compagnies ferroviaires, expose les spécificités des entreprises de réseau en matière de comptabilité financière. Il met en évidence qu'elles mettent en place des outils de gestion performants, capables de piloter, suivre et modéliser des activités complexes et décentralisées afin de concilier une pluralité d'objectifs – économiques, sociaux, territoriaux et environnementaux – qui peuvent parfois entrer en contradiction, nourrissant de nombreux débats. Olivier de La Villarmois et Yves Levant présentent comment la prise en compte de la valeur dans la répartition des charges indirectes peut être une alternative à la quête du vrai coût à partir d'une étude historique de l'évolution des pratiques et des réflexions aux États-Unis et en France sur les méthodes de calcul des coûts complets depuis leur naissance à la fin du XVIII^e. À l'origine, cette recherche était associée à celle d'une définition des charges indirectes, à la façon la plus précise de les répartir afin d'obtenir un « vrai » coût. Si cet objectif est aujourd'hui toujours présent, on peut observer qu'il existe d'autres démarches pour répartir les charges indirectes. Parmi celles-ci, la prise en compte du couple coût-valeur qui a été remise à l'honneur avec l'apparition de la méthode ABC et des débats qui en suivirent sur les modèles d'évaluation des coûts. En miroir à cette contribution, celle de Benoît Demil, Xavier Lecocq et Vanessa Warnier nous indiquent que si la valeur est une notion centrale en gestion, elle reste pourtant peu discutée et les différents processus associés à la valeur (création et capture notamment) sont rarement décrits. En résonance avec les travaux du Professeur Pascal Alphonse dédiés à la valeur des actifs, les auteurs analysent l'évolution de la place de la valeur dans une perspective stratégique, mettant en évidence que l'approche *business model* a permis un renouvellement du thème de la valeur en gestion, et que la création de valeur sociale ou la contribution

à la régénération de la nature peuvent être regardées comme des abandons à des parties prenantes d'une partie de la valeur qu'elles pourraient capturer. Également, pour Mbaye Fall Diallo, en marketing, l'analyse de la valeur prend souvent une orientation perceptuelle (valeur utilitaire, valeur hédonique, valeur symbolique, etc.). Il analyse les travaux sur la valeur en marketing, avant de proposer un cadre dynamique et intégré (prix-valeur) permettant de faire dialoguer le marketing et d'autres disciplines, comme la comptabilité, et propose plusieurs pistes de travaux futurs pour enrichir le cadre proposé. Dans un autre champ, Yves Levant analyse, quant à lui, l'évolution historique et conceptuelle du calcul des coûts en comptabilité de gestion, en soulignant l'absence d'un « vrai » coût de revient universel et la complexité liée à la répartition des charges indirectes, explorant aussi les finalités du calcul des coûts au-delà de la simple précision technique. Selon lui, les méthodes de calcul des coûts n'ont pas suivi un progrès linéaire mais ont alterné entre une complexité accrue pour plus de précision et une simplification pour faciliter l'opérationnalité, sans qu'aucune méthode soit universellement supérieure. Toutefois, il nous rappelle que le calcul des coûts a d'autres utilités comme influencer les comportements des managers, à travers des choix méthodologiques qui peuvent viser le contrôle ou la motivation, selon des approches socio-psychologiques et politiques. Enfin, Yves Levant, Noureddine Menani et Reda Sefsaf reviennent sur le phénomène de *sticky costs* qui remet en question la relation linéaire et symétrique entre les coûts et le niveau d'activité, certains coûts, notamment les frais généraux et administratifs/*Selling, General and Administrative costs* (SG&A), augmentent plus rapidement lorsque l'activité croît qu'ils ne diminuent en période de repli, traduisant une asymétrie. L'étude des *sticky costs* renouvelle ainsi les approches de la gestion des résultats, des prévisions financières et de l'analyse de la trésorerie, et ouvre donc plusieurs pistes de recherche à l'intersection de la comptabilité financière, du contrôle et de la finance d'entreprise.

La troisième partie présente des contributions dans les champs de la finance d'entreprise et de marché, principaux centres d'intérêt du Professeur Pascal Alphonse. Grégory Denglos, s'inscrivant dans le courant des recherches analysant les apports, les limites et les performances des méthodes de valorisation, et après avoir rappelé les fondements de la méthode par les EVA actualisés, nous propose ses réflexions sur la méthode d'évaluation par la création de valeur et émet des propositions ayant pour but de renforcer la cohérence et la vraisemblance des estimations. Sabrina Chikh et Pascal Grandin nous mettent en garde, quant à eux, contre la gestion smart bêta. En

effet, de très nombreux articles académiques ont montré qu'il n'était pas possible de battre avec régularité les marchés financiers en faisant de la gestion active. Apparue dans les années 2000, la gestion smart bêta qui partage des caractéristiques communes à la gestion active et à la gestion indicielle en s'appuyant sur des anomalies en coupe instantanée mises en évidence par des économistes financiers pour battre les indices boursiers standards n'a pas tenu ses promesses. De nombreux articles récents montrent que ce n'est pas le cas. Les auteurs nous donnent des pistes pour répondre à : pourquoi ? Anne-Valérie Gauquié s'intéresse au compte courant d'associé (CCA) comme indicateur précurseur de défaillance dans les très petites entreprises (TPE). Si les modèles de prédiction fondés sur des ratios comptables, tels que le Z-Score d'Altman et ses prolongements, ont prouvé leur robustesse, leur transposition aux TPE demeure limitée en raison de la volatilité de leurs indicateurs. Dans cette perspective, le CCA apparaît comme un mécanisme central de financement interne et l'examen de son niveau et de sa dynamique ouvre une voie prometteuse pour détecter plus précocement les situations de fragilité. Kirsty Paoli propose une analyse du coût du capital et des taux d'actualisation à partir d'un entretien avec le Professeur Pascal Alphonse. L'entretien met en lumière les écarts entre les modèles théoriques, les normes IFRS et les pratiques réelles où les définitions des taux d'actualisation sont très hétérogènes. Il rappelle également l'importance d'un « retour aux fondamentaux », invitant à comprendre les flux futurs, leur risque et les principes économiques sous-jacents plutôt que de s'en remettre à une technicité excessive, afin de redonner du sens au WACC et aux décisions financières. Éric Séverin nous propose une réflexion sur la gestion des résultats illustrant les tensions entre information financière, stratégie managériale et intérêts divergents des parties prenantes. Il distingue deux formes principales : la gestion réelle, qui agit sur les décisions opérationnelles (ventes, R&D, etc.) et la gestion comptable, qui utilise les choix comptables (amortissements, provisions, etc.) en manipulant les *accruals* ou les flux de trésorerie pour des raisons multiples (pression des actionnaires, clauses contractuelles, bonus des dirigeants, ou encore volonté de dissimuler des difficultés). Jean-Christophe Statnik et David Verstraete nous proposent la leçon que l'on peut tirer aujourd'hui de la thèse que le Professeur Pascal Alphonse a soutenue en 1997, intitulée « L'arbitrage du contrat à terme sur indice CAC 40 : valorisation, dynamique et microstructure ». Revenant d'abord sur le contexte et les spécificités du marché français à la fin du xx^e siècle, ils synthétisent les apports de cette thèse sur l'efficacité de l'arbitrage du CAC 40 en tenant compte des frictions propres à l'époque. Dans un second temps, ils examinent les évolutions

réglementaires et technologiques intervenues depuis et mettent à l'épreuve la robustesse des conclusions initiales dans un environnement profondément transformé. Ils concluent que si nombre de frictions historiques ont disparu, l'essor de la finance comportementale et les enseignements de la microstructure, voire de l'ultrastructure, en ont fait naître d'autres.

Enfin, dans une quatrième partie, sont regroupées les contributions concernant la responsabilité sociétale des entreprises et leur gouvernance. Dans un premier chapitre, Aymen Abbadi et Éric Caspers s'intéressent à l'évolution du cadre législatif et normatif du devoir de vigilance et de conformité des entreprises en France et dans l'Union européenne grâce à une analyse de trois dispositifs réglementaires : la loi Sapin 2, la loi sur le devoir de vigilance¹ et les deux récentes directives européennes « CSRD » et « CS3D » mettant en évidence la convergence entre un droit souple et un droit positif dans la construction d'un modèle de gouvernance responsable et homogène tout en rappelant les défis rencontrés par les entreprises dans la mise en œuvre opérationnelle des obligations de vigilance. Le devoir de vigilance, initialement perçu comme une contrainte, tend à devenir un instrument de performance durable et de légitimité institutionnelle des entreprises. Selon Amal Aouadi, Lin Ma et Jean-François Toti, les considérations environnementales occupent une place croissante dans la prise de décision individuelle. En finance, la littérature met en évidence un phénomène de *green tilt*, c'est-à-dire une préférence marquée pour les actifs durables, parfois même au prix de rendements attendus ou perçus plus faibles. Ce chapitre, mobilisant conjointement les apports de l'économie et de la psychologie cognitive, essaie de montrer que les motivations des choix d'investissement dépassent celles strictement financières. L'ensemble plaide pour une lecture comportementale, fondée sur le principe de rationalité limitée, des décisions d'investissement dans les actifs verts. Selon Sophie Giordano-Spring, Carine El Helou, Wanny Takour et Sarah Aussenac, bien que la *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD), qui impose aux entreprises européennes de réaliser un reporting durabilité ait vu son périmètre réduit d'environ 80 % avec le paquet Omnibus I en 2025, au nom de la compétitivité et de la proportionnalité, les attentes des investisseurs ne baissent pas pour autant. Ils maintiendraient leurs exigences en matière de critères ESG pour l'accès au financement. Dans ce contexte, la norme VSME (*Voluntary Standard for Non-listed SMEs*), initiée avant l'ajustement de la CSRD, apparaît comme une

1 Loi n° 2017-399 du 27/03/2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre.

alternative pertinente pour les PME européennes, susceptible de faciliter la communication entre PME et financeurs de la transition écologique et pourrait constituer un cadre crédible de reporting de durabilité et, ce faisant, favoriser l'inclusion des PME dans le financement de la transition écologique. D'un point de vue historique, selon Émilie Bawack, la gouvernance des entreprises a constitué un sujet important, et cela de tout temps. Ainsi, de nombreux manuels furent publiés aux XIX^e et début du XX^e siècles sur ce sujet. Les entreprises de cette période constituent un terrain particulièrement intéressant pour l'étude de la gouvernance des entreprises. En effet, elles présentent de nombreux mécanismes de gouvernance, originaux au regard des standards contemporains : règles graduelles de droits de vote, actions de jouissance, parts de fondateur, etc., l'un de ces mécanismes consistant en une règle statutaire de répartition des profits et c'est ce qu'elle nous propose d'examiner. Sophie Botte, Stéphanie Chasserio et Fabien Seraidarian explorent la place des approches pédagogiques innovantes auprès des dirigeants d'entreprises dans la transformation organisationnelle. Les auteurs s'appuient sur leur expérience d'un programme de formation visant à accompagner des dirigeants de PME-PMI en forte croissance (plus de 100 dirigeants ont été formés dans ce programme de 18 mois). S'en suit une discussion sur les impacts de l'intelligence collective et de la réflexivité dans la posture des participants et des pistes de recherche sur le rôle des enseignants-chercheurs auprès des dirigeants d'entreprises en formation. Sylvie Berthelot et Michel Coulmont nous exposent le *Say on Pay* (SoP), mécanisme de gouvernance d'entreprise permettant aux actionnaires de se prononcer sur la rémunération des dirigeants qui s'est progressivement imposé comme une norme internationale. Après avoir analysé les origines théoriques du SoP, ses formes et effets à l'international, les spécificités des contextes réglementés et volontaires, les déterminants de son adoption volontaire dans les contextes volontaires, ainsi que ses effets ambivalents entre outil de contrôle et instrument symbolique, leur étude met en lumière les tensions entre légitimité actionnariale, efficacité des conseils d'administration et pressions institutionnelles, tout en soulignant les enjeux de transparence et de performance dans la gouvernance des sociétés cotées. Sébastien Dereeper et Gael Imad'Eddine analysent l'économie circulaire (EC) comme alternative au modèle linéaire « extraire, fabriquer, jeter ». Une revue de la littérature distinguant quatre niveaux d'analyse : macro, méso, micro et nano leur permet de souligner les stratégies clés telles que l'éco-conception, l'approvisionnement responsable, la symbiose industrielle et la gestion de fin de vie. Une étude empirique menée dans le cadre du projet Indice de Circularité des PME Hauts-de-France (ICPME HDF) combinant des entretiens

qualitatifs auprès de 11 dirigeants et un questionnaire administré à 406 entreprises régionales montre une volonté réelle d'engagement des dirigeants, freinée par les contraintes financières, réglementaires et comportementales et de distinguer trois profils d'entreprises – engagées, opportunistes et défensives – et elles mettent en évidence un lien positif entre ressources financières et degré d'engagement dans la transition circulaire. Amal Hsissou et Najiba Ramdani étudient la question de l'esclavage moderne qui constitue un thème encore récent dans la littérature académique en sciences de gestion. Après avoir présenté la réglementation sur le sujet, les auteurs exposent comment les évolutions législatives présentent un certain nombre de défis pour les entreprises et sont venues modifier les missions des métiers du chiffre – notamment ceux de comptable, de contrôleur de gestion et d'auditeur – et d'identifier les pratiques et les principaux défis qu'ils rencontrent, tout en mettant en lumière les apports de la recherche académique sur le thème de l'esclavage moderne. Enfin, Stéphane Trébuçq propose une analyse critique des normes ESRS élaborées par l'EFRAG. Selon l'auteur, ces normes, censées renforcer la transparence et la comparabilité des entreprises en matière de durabilité, ne tiennent pas compte des avancées résultant du reporting intégré promu par l'IIRC et semblent de surcroît s'inscrire dans une logique disciplinaire, où le reporting est essentiellement conçu comme un outil de contrôle et de conformité, et non comme un levier d'apprentissage collectif et organisationnel. Cette orientation semblerait conduire à une sorte de simulacre, où la forme l'emporte sur la substance.

Toutes ces communications témoignent de l'intérêt de la transversalité en recherche et en pédagogie, partant de la finance, dont le Professeur Pascal Alphonse a été tout au long de sa carrière un partisan.